

D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° AM-20190418 en date du 18 avril 2019,

Le Maire de LACROIX-FALGARDE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement. A cet effet, Mme ROUSTIT Isabelle, sans profession, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de TOULOUSE.

L'enquête se déroulera à la mairie de LACROIX-FALGARDE du **7 mai 2019 à 9h au 7 juin 2019 à 18h** (soit pendant 32 jours consécutifs) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

M^{me} le Commissaire-Enquêteur recevra à la mairie de LACROIX-FALGARDE aux jours et heures suivants :

- **Le Mardi 7 mai 2019 de 14h30 à 17h30**
- **Le Mercredi 15 mai 2019 de 14h30 à 17h30**
- **Le Vendredi 24 mai 2019 de 9h à 12h**
- **Le Samedi 1^{er} juin 2019 de 9h à 12h**
- **Le Vendredi 7 juin 2019 de 9h à 12h**

Le public pourra prendre connaissance des dossiers soumis à enquête et des pièces qui les accompagnent, du rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, de l'avis de l'autorité environnementale compétente et des avis des personnes publiques associées et consultées :

- Sur le site Internet de la mairie à l'adresse : www.lacroixfalgarde.fr/elaboration-plan-local-durbanisme
- En format papier à la mairie de LACROIX-FALGARDE aux jours et heures habituels d'ouverture
- Sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public à la mairie de LACROIX-FALGARDE, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- En les consignant sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible à la mairie de LACROIX-FALGARDE pendant les heures d'ouverture
- Par courrier adressé au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de LACROIX-FALGARDE Avenue des Pyrénées 31120 LACROIX-FALGARDE
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@lacroixfalgarde.fr

Elles seront consultables sur le registre d'enquête susmentionné et accessibles sur le site Internet de la mairie.

Toute personne peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique ainsi que des observations, propositions et contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête auprès de la mairie de LACROIX-FALGARDE.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de LACROIX-FALGARDE et sur le site Internet de la mairie à l'adresse : www.lacroixfalgarde.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal délibérera sur l'approbation du PLU et le Conseil de communauté du SICOVAL sur la révision du zonage d'assainissement.

Les informations relatives au dossier de PLU peuvent être demandées

- Auprès de M. MARTY Jean-Daniel pour le projet de PLU : par courrier adressé en mairie ou par courrier électronique à l'adresse urbanisme@lacroixfalgarde.fr à son attention.
- Auprès de Mme GARRIGUES Michèle pour le projet d'assainissement : par courrier adressé au SICOVAL (65 rue du Chêne Vert 31670 LABEGE) ou par courrier électronique à l'adresse info@sicoval.fr à son attention.

Le Maire,
Michel CHALIE